

LAC À LA TRUITE D'IRLANDE : UNE PROFONDEUR DE PLUS EN PLUS ALARMANTE

Irlande, le vendredi 5 septembre 2025 — En absence d'une intervention humaine rapide et significative, le lac à la Truite d'Irlande se refermera et disparaîtra progressivement, confirme une récente expertise professionnelle sur la réhabilitation du plan d'eau, réalisée par l'ingénieur Miroslav Chum entre mars et juin 2025.

Selon l'analyse de M. Chum, **la profondeur maximale du lac à la Truite d'Irlande a diminué d'environ un pied en dix ans**, si on compare les cartes bathymétriques de 2015 à celles de juin 2025.

L'étude, réalisée à la demande de l'Association du lac à la Truite d'Irlande (APLTI), confirme ce que l'organisme sait depuis 10 ans : la charge importante de sédiments fait diminuer la profondeur du lac et celui-ci est dans un état d'eutrophisation avancé. Certaines sections de ce plan d'eau se sont déjà transformées en marécage et même en prairie.

Si aucune mesure drastique n'est prise rapidement, la situation hydro-sédimentologique du lac à la Truite, mais également du lac William et du lac Joseph se dégradera lentement et graduellement, confirme le rapport de M. Chum publié le 31 juillet 2025.

« Étant donné que la capacité de rétention de l'étang Stater a déjà été atteinte, le lac à la Truite d'Irlande continuera de se dégrader et, par conséquent, une fois qu'il sera comblé, ce sera au tour du lac William de jouer le rôle de bassin de rétention », explique l'APLTI pour qui le statu quo revient à accepter la mort lente et progressive de la haute rivière Bécancour.

Le statu quo revient à accepter la mort lente et progressive de la haute rivière Bécancour.

LE LAC À LA TRUITE D'IRLANDE : UN PASSIF MINIER

« Les activités minières situées à la tête du bassin versant de la rivière Bécancour ont grandement perturbé le régime hydrologique et sédimentologique de notre lac fluvial. Naturellement, **la vaste exploitation minière de la région a laissé des marques indélébiles sur le réseau hydrographique**. Encore aujourd'hui, les apports en sédiments provenant des haldes minières sont très importants », peut-on lire dans l'expertise de M. Chum.



Le rapport mentionne également que la présence des plantes aquatiques semble être supérieure à la situation relevée en 2015. En général, ces végétaux flottent à la surface, tout en étant enracinés au fond. Par leur présence, ils augmentent la capacité de captage de sédiments fins et consolident les sédiments déjà en place.

« En dix ans, nous avons perdu 30 cm de profondeur, malgré la restauration du barrage de l'étang Stater en septembre 2017 et l'installation d'un bassin de rétention à la mine Normandie en octobre 2021. Comme l'ensablement s'accélère avec une végétalisation plus dense d'année en année, le résultat risque d'être encore beaucoup plus rapide et alarmant. **Nous craignons qu'une autre perte de 30 cm se fasse bien avant dix ans** », explique le président de l'Association, Réjean Vézina.

LA RÉHABILITATION DU LAC À LA TRUITE EST-ELLE POSSIBLE?

Le titre de l'expertise professionnelle de l'ingénieur Chum soulève une question fondamentale : la réhabilitation du lac à la Truite d'Irlande est-elle possible?

« Étant donné qu'on est conscients du degré de dégradation du lac à la Truite, on doit envisager des interventions relativement musclées et rapides », soutiennent M. Vézina et les autres membres de l'APLTI. Trois scénarios sont évoqués par l'ingénieur Chum, dont celui catastrophique du statu quo, qui entraînerait inévitablement une mobilisation citoyenne.

Le dragage : efficace, mais pratiquement impossible

La solution la plus efficace pour augmenter la capacité de rétention du lac à la Truite consisterait à **draguer les sédiments** déposés dans le passé, mais la principale contrainte est le volume énorme des matériaux à manipuler.

Considérant la superficie d'intervention d'environ 1 100 000 m² et d'une profondeur moyenne d'excavation de 0,90 m, le volume total atteint 1 000 000 m³ (environ 140 000 voyages de camion). Actuellement, l'obtention des certificats d'autorisation ministériels semble être pratiquement impossible pour une telle ampleur d'intervention.

Étant donné que les sédiments peuvent contenir une quantité importante de fibres d'amiante, l'obtention des certificats d'autorisation peut s'avérer ardue.

La réduction des sédiments à la source : une priorité

La réduction des apports en sédiments semble être la seule possibilité pour modérer le processus d'eutrophisation. Puisque le temps joue un rôle primordial, la priorité d'intervention devrait être accordée aux sources de sédiments bien connues et identifiées.

La **gestion des sédiments** provenant des résidus miniers devrait demeurer la priorité d'intervention. De plus, le retrait des sédiments provenant de certains tributaires pourrait grandement améliorer la situation (par exemple les sédiments accumulés dans l'embouchure de la rivière Bagot).

Rappelons qu'il est en général plus facile, moins dispendieux et plus respectueux pour l'écosystème de retirer les sédiments avant qu'ils atteignent le milieu lacustre que de procéder au dragage du plan d'eau.

« La réhabilitation est-elle possible? Si le passé est garant de l'avenir, les vraies actions gouvernementales et municipales vont se prendre lorsque le lac sera devenu un étang, même un marécage, ce qui peut arriver plus vite qu'on le pense. À ce moment-là, tous les Irlandais verront leur compte de taxes augmenter dû à la baisse foncière des résidences riveraines. Et, plus tard, l'histoire se répétera pour les deux autres lacs en aval », déplore M. Vézina.

À PROPOS

L'APLTI démontre depuis 10 ans qu'elle ne craint pas d'initier des expertises professionnelles pour prouver l'importance d'agir, même si parfois le résultat peut être sombre.

En début d'année, l'Association de protection du lac à la Truite d'Irlande (APLTI) a confié la réalisation de l'étude de réhabilitation du lac à la truite d'Irlande à l'ingénieur Miroslav Chum. Cette étude est une recommandation du mémoire « Le lac à la Truite d'Irlande en voie de disparition » déposé en janvier 2015. Elle fait également partie du Plan directeur de l'Eau (PDE) déposé en décembre 2023 par la municipalité d'Irlande. La municipalité d'Irlande a par ailleurs soutenu financièrement la réalisation de cette expertise professionnelle.

-30-

Source :

Cynthia Brisson

Secrétaire-trésorière | APLTI

info@aplti.com | 819 574-6147 (cellulaire)

